

**M 409 – 19.04**

**Motion du Conseil municipal de Vernier du 9 avril 2019**

relative à l'objet suivant :

**POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL VERNIOLAN**

le Conseil municipal, par 30 OUI, soit à l'unanimité,

**invite le Conseil administratif à :**

- 1 recenser sur le territoire municipal les lieux, monuments historiques et sites naturels remarquables qui nécessiteraient une signalisation particulière ;
- 2 procéder à l'installation de panneaux illustrant et soulignant l'aspect remarquable des sites en question ainsi que, le cas échéant, l'origine de leur nom ;
- 3 communiquer à la population, à travers des publications sur le site internet de la Ville et dans le magazine ActuVernier, la pose de la signalétique susmentionnée.

